

ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan local d'urbanisme intercommunal

Donnez votre avis ! →

Du 1^{er} au 31 octobre 2025



🔗 DERNIÈRE ÉTAPE DE CONCERTATION AVANT L'ADOPTION DU PLUI

Le **Plan local d'urbanisme intercommunal** prévoit l'évolution du territoire du Grand Charolais (44 communes) pendant les 12 prochaines années. Après un long travail de concertation, mené pendant 4 ans avec les communes, la population et les partenaires publics, le PLUI entre aujourd'hui dans l'une de ses dernières étapes avant sa mise en application : **l'enquête publique**.

Pendant un mois, du 1^{er} octobre à 9h au 31 octobre à 17h, les habitants du Grand Charolais pourront émettre par différents moyens leurs dernières observations sur le contenu du PLUI.



www.legrandcharolais.fr



UNE ENQUÊTE PUBLIQUE, POUR QUOI FAIRE ?

► Le PLUI fixe des règles communes d'urbanisme aux 44 communes du territoire. L'enquête publique, organisée par une commission d'enquête indépendante, est une étape essentielle afin de permettre à chaque habitant de prendre connaissance du document dans son intégralité, d'exprimer ses observations, remarques ou suggestions. Sont concernés par cette enquête publique :

- Le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Charolais
- La procédure d'abrogation des cartes communales existantes
- La mise en place de périmètres délimités des abords sur les communes de Changy, Charolles, Palinges et Paray-le-Monial

COMMENT DONNER VOTRE AVIS ?

• EN LIGNE :

► Participez par voie numérique, sur le site dédié à la procédure : www.registre-dematerialise.fr/6607

• EN RENCONTRANT LES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS LORS DES PERMANENCES :

LIEUX	DATES ET HORAIRES
📍 Paray-le-Monial COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 32 rue Desrichard	Vendredi 3 octobre de 14h à 17h
	Vendredi 10 octobre de 9h à 12h
	Samedi 18 octobre de 9h à 12h
	Vendredi 31 octobre de 14h à 17h
📍 Digoin MAIRIE 14 place de l'Hôtel de ville	Vendredi 3 octobre de 9h à 12h
	Mercredi 15 octobre de 14h à 17h
	Mardi 21 octobre de 14h à 17h
	Samedi 25 octobre de 9h à 12h
📍 Charolles MAIRIE 40 rue Baudinot	Vendredi 10 octobre de 14h à 17h
	Mercredi 15 octobre de 9h à 12h
	Mardi 21 octobre de 9h à 12h
📍 Palinges MAIRIE 4 rue de l'église	Mercredi 8 octobre de 9h à 12h
	Lundi 20 octobre de 14h à 17h
	Lundi 27 octobre de 9h à 12h
📍 Saint-Bonnet de-Joux MAIRIE 1 place du Champ de foire	Mercredi 8 octobre de 14h à 17h
	Lundi 20 octobre de 9h à 12h
	Lundi 27 octobre de 14h à 17h

• PAR COURRIEL :

✉ En écrivant à l'adresse suivante : enquete-publique-6607@registre-dematerialise.fr

• PAR COURRIER POSTAL :

✉ À l'attention de :
Monsieur Jean-François LAVIT,
président de la Commission d'enquête publique du PLUI du Grand Charolais
32 rue Desrichard
71600 Paray-le-Monial

• SUR REGISTRE PAPIER :

📄 Un registre est accessible dans chaque permanence aux heures d'ouverture, pendant la durée de l'enquête publique.

L'enquête publique est un processus cadré, dont les modalités de tenue ont été fixées par un arrêté pris par le Président du Grand Charolais, en concertation avec la Commission d'enquête nommée par le tribunal administratif.

Service Urbanisme & Habitat du Grand Charolais :

09 71 16 95 95 - urbanisme@legrandcharolais.fr



www.legrandcharolais.fr